

ANNEXE J

PRÉPARATION DE LA HUITIÈME ÉDITION DE LA CIB (CIB-2005)

1. En ce qui concerne les changements à apporter aux renvois dans la CIB à la suite de l'adoption des modifications de la septième édition, le Bureau international soumettra aux rapporteurs des projets concernés, d'ici au 15 octobre 2003, outre la liste inverse des renvois, une compilation des modifications de la septième édition de la CIB adoptées par le comité d'experts lors de ses trentième à trente-troisième sessions. À partir de ces éléments, les rapporteurs seront invités à soumettre, avant le 5 novembre 2003, des propositions de changements à apporter aux renvois de la CIB, propositions qui seront regroupées par le Bureau international dans un document de synthèse, avant le 20 novembre 2003, pour examen par le groupe de travail à sa dixième session. Le contrôle des renvois, auquel il faudra procéder après l'adoption des modifications de la CIB à cette session, pourra être effectué en janvier 2004, avant la tenue de la trente-quatrième session du comité d'experts.
2. S'agissant des changements à apporter aux schémas généraux de sous-classes à la suite de l'adoption des modifications, les rapporteurs seront invités à soumettre des propositions, sur la base de la compilation mentionnée dans le paragraphe précédent, d'ici au 5 novembre 2003, et le Bureau international établira un document de synthèse avant le 20 novembre 2003. Les autres changements qu'il faudra apporter aux schémas généraux de sous-classes, à la suite de l'approbation des modifications à la dixième session du groupe de travail, pourront être effectués en janvier 2004.
3. La mise à jour des index officiels des mots clés de la CIB sera fondée sur une compilation des modifications de la CIB adoptées lors des trentième à trente-quatrième sessions du comité d'experts; le Bureau international soumettra cette compilation avant le 15 mars 2004, avec les listes inverses des index des mots clés et une liste contenant les nouveaux mots clés et les nouvelles phrases clés acceptés par le groupe de travail au cours de la période de révision, aux offices souhaitant participer à la mise à jour des index des mots clés. Les offices intéressés seront invités à soumettre des propositions au Bureau international avant le 1^{er} juin 2004.
4. Aux fins de la préparation des données pour la table de concordance entre la septième et la huitième édition de la CIB, le Bureau international soumettra aux rapporteurs des projets concernés, avant le 15 mars 2004, la compilation mentionnée dans le paragraphe précédent ainsi qu'une liste des groupes de la CIB qui auront été supprimés (avec des informations sur les transferts). Les rapporteurs seront invités à soumettre des données pour la table de concordance au Bureau international avant le 1^{er} juin 2004.
5. Le Bureau international a l'intention de publier la huitième édition de la CIB en juin 2004, les index officiels des mots clés de la huitième édition de la CIB et la table de concordance en septembre 2004.

[L'annexe K suit]